



Open de Pau 2025

Règlement intérieur

ARTICLE 1 : Organisation

L'échiquier Henri IV organise un tournoi d'échecs homologué FIDE

Le samedi 28 et dimanche 29 juin 2025

⇒ Pointage et dernières inscriptions éventuelles le samedi de 8h45 à 9h15 sous réserve de places disponibles restantes (art 2).

Tout joueur en retard après la publication de la liste des participants confirmée à 9h15 ne pourra jouer qu'à partir de la ronde 2. Il sera toutefois considéré comme ayant pris le Bye autorisé pour la première ronde du tournoi et recevra à ce titre 0,5 Point.

Le samedi lancement de la R1 à 9h30, de la R2 à 13h30, et de la R3 à 16h30,
Puis le dimanche, lancement de la R4 à 9h, de la R5 à 13h et de la R6 à 16h

Adresse de la salle de jeu :
Salle du Pavillon des Arts
3, place Royale 64000 PAU

ARTICLE 2 : Inscriptions

Informations et règlement intérieur sur le site internet : <http://eh4-pau.fr>

Inscrivez-vous sur notre mail : echiquierh4@gmail.com en précisant vos noms, prénoms club affilié et votre numéro de licence.

Nb de places limité à 86, avec l'acquiescement des droits faisant foi.

Droits d'inscription jusqu'au 25 juin : Adulte : 25€ ; Jeune : 15€
Au-delà, dans la limite des places restantes : Adulte : 30€ ; Jeune : 20€

ARTICLE 3 : Cadence, nombre de rondes et appariements

- A. Cadence : 6 rondes de 2 x 60 minutes + 30 secondes par coup => Notation obligatoire
- B. Système suisse intégral (logiciel papi 3.3.8)
- C. Attribution des points : Victoire = 1 point ; Nulle = 0,5 point ; Défaite = 0 point
- D. En cas de d'égalité, les départages suivant sont appliqués :
 - 1 Buchholz tr, 2 cumulatif, 3 performance / en cas d'égalité parfaite la priorité est donné in fine au joueur le plus jeune.



Echiquier Henri IV



ARTICLE 4 : Prix

Remise des prix estimée vers 19h, ou 30 mn après la fin de la dernière partie au plus tard.
Les prix du classement général sont répartis selon les départages ci-dessus.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit.

L'ordre de priorité est :

Prix du classement général - Prix par tranche ELO - Prix spéciaux

La liste des prix est affichée dès le début de la 4^{ème} ronde.

Seuls les joueurs présents à la remise des prix pourront faire valoir leurs droits à prix.

ARTICLE 5 : Règles du jeu :

Arbitrage : Francis JARRIER (AF Élite 1) assisté de Mathieu RENAUDIN (Stagiaire).

Les règles du jeu sont celles du livre de l'arbitre de la FFE en sa version de janvier 2025,

Le délai de forfait est de 15 minutes.

Il est possible de prendre un « Bye » à la première ronde après en avoir préalablement informé l'organisateur.

Le tournoi est réservé exclusivement aux licenciés FFE et aux joueurs étrangers FIDE.

ARTICLE 6 : Jury d'appel :

Il est constitué avant la deuxième ronde et affiché dans la salle de jeu. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur ne peut qu'obtempérer, mais il peut saisir le jury d'appel par écrit. Il perd ce droit s'il reprend la partie avant d'avoir formulé un appel oral. Cette commission sera composée d'un représentant de l'organisation, d'un joueur expérimenté, d'un joueur arbitre et de leurs suppléants.

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

Le non-respect des règles d'usage est sanctionné selon l'article 12.9.

Tout appareil électronique **doit** être éteint ET dans un sac, ou subsidiairement hors de portée du joueur en un lieu préalablement validé par l'arbitre. Toute émission de son ou de lumière d'un tel appareil dans la salle de jeu fait perdre immédiatement la partie à son propriétaire avec le gain pour l'adversaire.

L'arbitre :

l'organisation :